

*Sud Ouest*, 19 décembre 2019

TARNOS Le Conseil municipal votera, ce soir, l'acquisition de terres agricoles pour y installer une ferme

## Un sas entre deux mondes

**Elle accueillera, dès 2020, des prisonnières en fin de peine**

Pantxika Delobel

Dans la salle à manger des anciennes Missions africaines de Baudonne, à Tarnos, on a rallumé le chauffage. La grande maison et son annexe, tout aussi immense, restaient inoccupées depuis le départ du dernier missionnaire, voilà quatre ou cinq ans. D'ici quelques mois, les chambres des religieux accueilleront de nouveaux locataires, des femmes détenues en fin de peine.

La communauté Emmaüs, installée juste à côté, ferraille sur le projet depuis deux ans. L'idée est d'ouvrir une ferme où les prisonnières puissent se préparer au retour à la société via le travail agricole et la vie en communauté. Sept postes en maraîchage biologique seront à pourvoir et les résidentes-salariées prises en charge sur des périodes allant de six mois à deux ans. La structure d'insertion est quasiment sur les rails.

Ce jeudi 19 décembre, au soir, le Conseil municipal de Tarnos votera l'acquisition d'une parcelle d'environ 3 hectares, située en bord de route, sur le site des Missions africaines. La commune a prévu de louer le lopin de terre à Emmaüs pour qu'y soit développé le projet, sur le modèle de ce qui se fait pour les hommes à Moyembrie (dans l'Aisne) et à Lespinassière (Aude).

Une première en France

L'accueil de femmes sous le régime du placement extérieur est une première en France. L'approbation des élus tarnosiens ne devrait être qu'une formalité. C'est du moins ce qu'espère Gabi Mouesca, directeur de la Ferme Emmaüs Baudonne. Avec deux autres salariés de la communauté emmaüsienne, ils ont fait du réfectoire leur QG. L'ordinateur tourne non-stop, la bouilloire électrique aussi. Sur une table, les dossiers prioritaires sont classés dans des chemises de couleurs.

Celle de la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer) pourra bientôt être archivée. Pour la parcelle de Baudonne, l'organisme qui régule l'attribution des surfaces agricoles a dû trancher entre quatre dossiers (lire ci-contre). Après huit mois de réflexion, la Safer a donné son feu vert au projet de réinsertion.

" C'était le 4 décembre ", lâche Maude Candolini. L'éducatrice spécialisée aurait du mal à oublier la date. " Ça été très long et ce temps qui passait résonnait difficilement pour nous ", reconnaît Gabi Mouesca. " C'était priver des personnes d'autant de temps de

réappropriation de leur liberté ", estime le militant basque, qui a lui même passé dix-sept ans derrière les barreaux.

## Contrats de travail

Quelque temps après sa sortie de prison, il est devenu président de l'Observatoire international des prisons (OIP). Récemment, c'est devant la secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, Marlène Schiappa, qu'il a défendu ce programme de réinsertion par le travail. " Ces femmes, toujours sous écrous, auront des contrats de vingt-six heures par semaine, payés au Smic et des congés payés ", énumère-t-il en faisant des va-et-vient mécaniques dans la salle de réunion, comme calqués sur ses allées et venues dans la cour de promenade.

" On parle souvent du "choc carcéral", mais on ne dit pas que la remise en liberté est aussi très éprouvante, poursuit-il. En prison, on a peu d'autonomie. On oublie comment se faire à manger trois fois par jour, comment gagner sa vie pour avoir un toit au-dessus de sa tête. Ça explique la récidive. "

La communauté Emmaüs considère Baudonne comme un sas entre ces deux mondes. Au 1er janvier, la préfecture des Landes attribuera au site le statut d'Ateliers et chantiers d'insertion. Les premières prisonnières pourraient être accueillies avant le printemps. Gabi Mouesca parle d'une phase de sélection très encadrée. Chaque demande sera examinée par l'association. Les candidates retenues devront solliciter une permission de sortie pour séjourner un week-end aux côtés des bénévoles. La décision finale d'accorder cet aménagement de peine ou pas reviendra au juge de l'application des peines et au conseiller pénitentiaire d'insertion et probation.

" Il faut se donner les moyens de faire quelque chose de fructueux ", commente le président. Une des prochaines étapes consistera à transformer une partie de l'aile du bâtiment en studios pour pouvoir y accueillir, dès 2021, trois femmes avec leurs enfants.